



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant·e·s du corps professoral
des étudiant·e·s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2018-2019 aura lieu le

Jeudi 7 février 2019 de 15h15 à 17h30

Bâtiment Géopolis – salle 2227

Précision : *Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 5, les discussions se dérouleront à huis clos.*

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018 (annexe)**
3. **Communications :**
 - a. **Du Décanat**
 - b. **Des autres corps**
4. **Approbation de Règlement (annexe)**
 - a. **Modification en 1^{ère} lecture de l'article 5 du Règlement de Faculté**
5. **Approbation des rapports des commissions (annexes)**
 - a. **Commission de stabilisation de Mme Del Rio Carral au rang de MER1**
 - b. **Commission d'attribution du titre de Privat-Docent à M. Faiss**
6. **Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof. Jean-Philippe Leresche

Lausanne, le 05.02.2019